

Depuis la commune de Faux-la-Montagne et depuis la Montagne limousine

NON À L'EXPULSION D'ABDEL, OUI À L'ACCUEIL

Une fois encore nous voilà obligés de nous mobiliser contre les décisions absurdes et inhumaines de la préfecture de la Creuse. Après le cas de Noordeen en juillet dernier, voici que la même histoire se répète avec Abdel, un jeune Soudanais qui vit à Faux-la-Montagne depuis presque un an. À même histoire, même réplique : nous disons non à l'expulsion d'Abdel comme nous avons dit non à celle de Noordeen et comme nous dirons non à toutes les expulsions qui auront lieu dans l'avenir.

*Une fois encore c'est à nous, habitants de la Montagne, de la Creuse et de tous les autres lieux où la fraternité et la solidarité s'expriment vis-à-vis des exilés, de devoir défendre des valeurs bafouées par la politique migratoire du Gouvernement ; politique appliquée avec une particulière célérité par la préfecture de la Creuse. C'est à nous de nous mobiliser, de nous lever et de dire **NON ! Non aux expulsions, à l'emprisonnement en centre de rétention (CRA), au jeu de ping-pong qui renvoie d'un pays à l'autre, comme de simples colis, des personnes qui ont fui dans la douleur leur pays d'origine.***

Malgré l'engagement écrit de plus de cent habitants de la commune de Faux-la-Montagne qui se mobilisent pour son accueil ; malgré les gages d'insertion qu'Abdel a donnés en participant activement à la vie locale et en apprenant le français ; malgré sa nouvelle vie au sein d'une famille de trois enfants dans laquelle il a su trouver une place de grand frère ; malgré les demandes répétées adressées par des centaines d'habitants du Plateau Limousin, par la mairie de Faux-la-Montagne et par d'autres élus du territoire ; malgré une pétition signée par trois mille citoyens et un appel à s'opposer aux expulsions (tribune publiée sur Mediapart), la préfète de la Creuse, Mme Magali Debatte, s'entête à poursuivre une politique d'expulsion systématique des « Dublinés » alors qu'elle peut, au nom de la souveraineté de la France, traiter ces dossiers dans notre pays, comme elle a dû le faire il y a deux semaines pour Noordeen, et comme l'a récemment fait le Préfet de la Haute-Vienne pour un autre ressortissant soudanais.

Une fois encore nous demandons à la Préfète de la Creuse de respecter le principe de fraternité inscrit dans la constitution française et d'accepter que la demande d'asile d'Abdel soit traitée dans notre pays. Un asile qui lui sera certainement octroyé : au moment même où Abdel recevait sa convocation pour être expulsé, un de ses amis soudanais, lui aussi à Faux-la-Montagne depuis 10 mois, recevait une réponse positive à sa demande de statut de réfugié !

Abdel est convoqué le lundi 17 septembre à 14h à la gendarmerie de Guéret pour être emprisonné puis expulsé (« réadmis » dit pudiquement la froide administration) vers l'Italie.

Venez nombreux dire non à son expulsion

LUNDI MATIN 17 SEPTEMBRE 2018

à 10h sur la place Bonnyaud de Guéret.

Apportez de quoi manger pour un pique-nique solidaire.

Elus, habitants, signataires de la tribune « Il n'y aura plus d'expulsion sur la Montagne limousine », venez nombreux apporter votre soutien.

Contact : ReponseNonExpulsions@protonmail.com